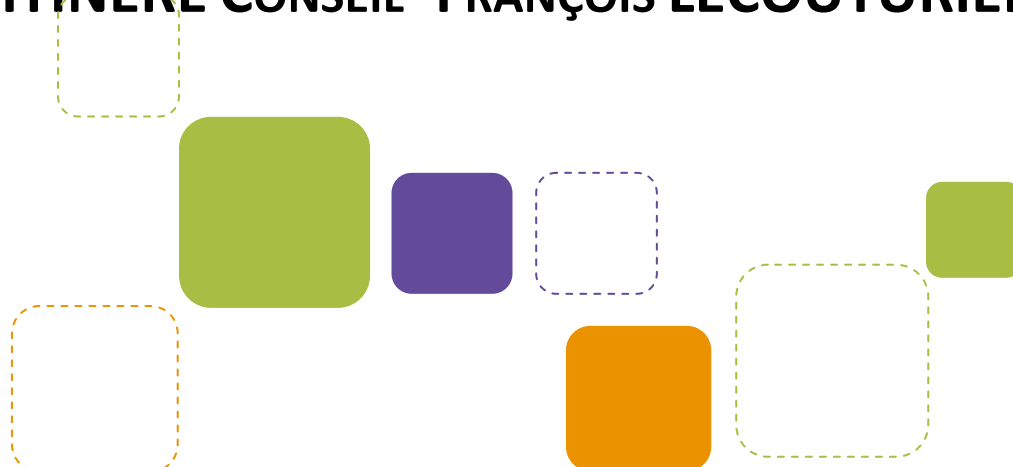


« Les éveilleurs du patrimoine, Mission locale du lunévillois »

RAPPORT D'EVALUATION

ITINERE CONSEIL- FRANÇOIS LECOUTURIER



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets quatre territoires « Coordination pour l'insertion des jeunes en Meurthe et Moselle » lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse en partenariat avec le Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet

Les éveilleurs du patrimoine

Structure porteuse du projet

Mission locale du lunévillois

12, rue René Basset 54300 LUNEVILLE

Personne en charge du projet : Philippe COLIN, conseiller en charge du territoire de l'est lunévillois

Structure porteuse de l'évaluation

ITINERE Conseil

34, rue Jean Broquin – 69 006 Lyon

Personne en charge de l'évaluation : François LECOUTURIER, Consultant

Durée d'expérimentation : 18 mois

Date de remise du rapport d'évaluation : Mai 2012

 **RÉSUMÉ**

L'action « Les éveilleurs du patrimoine » s'inscrit dans l'appel à projets 4 territoires, visant le développement du partenariat entre acteurs des territoires en vue d'apporter aux jeunes ciblés une réponse mieux coordonnée et cohérente. Elle a été portée par la Mission Locale du Lunévillois en partenariat avec trois Communautés de communes de son territoire (territoire rural, excentré et ayant connu une désindustrialisation significative). Elle visait le repérage et la mobilisation de jeunes peu ou pas qualifiés et distants vis à vis des institutions, autour d'une action de formation / chantier d'une durée de 5 mois orientée vers la valorisation du patrimoine local. Elle s'est déroulée entre octobre 2010 et février 2012 et a touché une cinquantaine de jeunes de 16 à 25 ans, correspondant à ces critères.

L'évaluation du projet, qui a procédé par une approche essentiellement qualitative permet de tirer les conclusions suivantes :

- Le projet poursuivait plusieurs objectifs complémentaires de mobilisation du partenariat local autour des jeunes, de mobilisation de ces jeunes dans une perspective d'autonomie et d'insertion, et de contribution des jeunes à la promotion du territoire par leur implication dans des tâches de valorisation du patrimoine. Néanmoins, les conditions trop rapides d'élaboration du projet n'ont pas permis une concertation suffisante de ses promoteurs autour de ces différents objectifs et de leur articulation. La priorité a été donnée à la dimension d'autonomie et d'insertion des jeunes, ce qui correspond au « métier » de la structure porteuse de l'action, au détriment de la dimension patrimoniale.
- Cet objectif d'insertion a été atteint pour une partie significative des jeunes. A la sortie de l'action, près des ¾ d'entre eux sont dans une situation plus positive qu'à leur entrée ce qui semble largement imputable à la qualité de l'encadrement de l'action, ainsi qu'à la confrontation au groupe et à l'altérité.
- L'interconnaissance des professionnels du territoire préexistait clairement à l'action, mais leurs collaborations ont été à cette occasion renforcées, avec une réelle efficacité dans le repérage et la mobilisation des jeunes. Au terme de l'action, une proportion importante de jeunes a acquis le réflexe du contact avec les professionnels et de leur sollicitation.
- La valorisation des jeunes et du territoire à travers des actions liées au patrimoine n'a été que partiellement atteinte. Si 50 chantiers ont été proposés par plus de quinze structures locales, ces activités n'ont eu qu'une portée limitée du fait d'une insuffisante réflexion pédagogique sur les finalités poursuivies, d'une valorisation non systématique des réalisations et d'une articulation insuffisante avec les projets des territoires concernés, en termes de valorisation patrimoniale et touristique.

Malgré ces limites, le pilotage partenarial de l'action a permis de générer une prise de conscience de l'existence d'une problématique de la jeunesse méritant d'être prise en compte. L'évolution positive du regard porté par les responsables locaux sur cette population jeune, jusqu'alors « invisible » ou mal perçue, a nourri cette prise de conscience. Les acteurs locaux, au terme de l'action, recherchent les meilleurs moyens d'une poursuite adaptée aux besoins et aux contraintes locales.



SYNTHESE

Le projet « Les éveilleurs du patrimoine » s'inscrit dans l'appel à projets 4 territoires. Deux autres projets sont par ailleurs mis en œuvre dans le cadre de cet appel à projets sur le territoire de Meurthe-et-Moselle. Ils ont pour point commun de viser le développement du partenariat entre acteurs des territoires en vue d'apporter aux jeunes ciblés une réponse mieux coordonnée et cohérente.

L'action "Les éveilleurs du patrimoine" a été portée par la Mission Locale du Lunévillois en partenariat avec trois Communautés de communes de la partie Est de son territoire (Veyzouze, Haute-Veyzouze et Badonvillois). Il s'agit d'un territoire rural, relativement excentré vis-à-vis des centres urbains de la Région (60 KM environ à l'est de Nancy, en direction des Vosges) et ayant connu depuis plusieurs décennies une désindustrialisation significative. Cette action visait le repérage et la mobilisation de jeunes peu ou pas qualifiés et distants vis à vis des institutions, autour d'une action de formation / chantier orientée vers la valorisation du patrimoine local.

Cette action s'est déroulée entre octobre 2010 et février 2012 et a touché une cinquantaine de jeunes de 16 à 25 ans, entrés selon un rythme de semi entrées / sorties permanentes : un premier groupe d'une quinzaine de jeunes à été constitué au démarrage, après une phase de repérage et de mobilisation, le reste de l'effectif ayant été intégré au fil de l'eau mais avec néanmoins le souci de constitution de groupes permettant une certaine dynamique. L'effectif à un instant T tournant autour de quinze jeunes.

Les participants ont été sélectionnés après prescription, information collective et entretien. Ils ont signé un contrat d'engagement avec la Mission Locale qui prévoyait une obligation d'assiduité mais également le versement d'une aide mensuelle de 300 € dans le cadre du CIVIS.

Le contenu de l'action a été quasiment conforme au projet initial au sens où les jeunes, repérés et orientés par les acteurs socio-éducatifs du territoire (Mission Locale, prévention spécialisée, MSA, animateurs des relais de service public,...) correspondaient aux caractéristiques visées, à savoir celles de jeunes de plus de 18 ans, de faible (ou d'absence) qualification ou expérience professionnelle, très peu mobiles, et restés à l'écart des institutions à la suite d'une scolarité non aboutie. L'action a mobilisé au départ une forte majorité de jeunes hommes, mais ce déséquilibre a été par la suite partiellement corrigé. Les responsables de la Mission locale ont en effet clairement indiqué que le profil visé n'était en rien exclusif des jeunes hommes.

Ces jeunes se sont vu proposer un "parcours" de 5 mois (soit une durée moyenne de 430 heures, adaptée dans les faits aux besoins de chaque jeune), à raison de 20 h hebdomadaires réparties pour moitié en ateliers (savoirs de base, mobilité, santé, communication,...) et pour moitié en chantiers à dominante environnementale ou patrimoniale.

Les ateliers ont été encadrés par un coordonnateur (mis à disposition par un organisme

de formation local) et ont mobilisé également des intervenants ponctuels.

Les chantiers ont été proposés par les collectivités locales et des associations, et encadrés par un accompagnateur technique, mis à disposition par une association locale. Les chantiers mis en œuvre (environ 50 sur la période) pouvaient relever de la valorisation du patrimoine (réfection de bâti), mais également contribuer aux aménagements touristiques ou environnementaux (aménagement d'un camping, entretien de sentiers de randonnée,...).

Un nombre significatif de participants a pu engager, dans le cadre de l'action, une démarche visant à acquérir le permis de conduire, et pour certains avec succès.

Des outils de suivi ont été mis en place par les responsables de l'action, permettant une visibilité de la progression de celle-ci : planning, tableau d'assiduité, grille d'évaluation des parcours.

L'évaluation du projet s'articule autour de deux registres :

- La mesure de l'efficacité des dispositifs en termes de changements institutionnels et d'amélioration de la coordination des acteurs ;
- L'évolution de la perception des jeunes induite par la mise en place des dispositifs.

Une approche qualitative par entretiens a été privilégiée, permettant une analyse axée sur les représentations sociales des parties prenantes du projet d'une part, et de type institutionnel et organisationnel des conditions locales de mise en œuvre du projet (chaînage de décision, rôles et responsabilités, moyens consacrés, qualité et nature du partenariat, gestion des conflits d'intérêts ou de légitimité, engagement des acteurs...), d'autre part. Compte tenu des effectifs et de la nature de l'action, une approche davantage quantitative (au-delà de l'exploitation des données de suivi) n'apparaissait pas appropriée.

Cette évaluation s'est appuyée sur différentes phases d'investigations sur site permettant de conduire des entretiens avec les professionnels en charge de l'action (Mission locale, coordonnateur, encadrant technique), avec ceux au contact des jeunes (animateurs du territoire, éducateur de prévention,...), avec les élus locaux et les représentants des financeurs institutionnels, avec les représentants des associations partenaires, ainsi qu'avec une vingtaine de jeunes participants, rencontrés à des stades différents de l'action. Une exploitation des données de suivi de l'action a également été réalisée.

Cette évaluation permet de tirer les conclusions suivantes :

- Le projet poursuit plusieurs objectifs complémentaires de mobilisation du partenariat local autour des jeunes, de mobilisation de ces jeunes dans une perspective d'autonomie et d'insertion, et de contribution des jeunes à la promotion du territoire par leur implication dans des tâches de valorisation du patrimoine.
- Pour autant, les conditions trop rapides d'élaboration du projet en réponse à l'appel à

projet du FEJ n'ont pas permis une concertation suffisante des acteurs politiques et techniques locaux autour de ces différents objectifs, de leur articulation ou de leur hiérarchie. De ce fait, la dimension patrimoniale s'est trouvée reléguée au statut d'objectif secondaire, priorité étant donnée à la dimension d'autonomie et d'insertion des jeunes, ce qui correspond au « métier » de la structure porteuse de l'action. Ainsi, le seul fait que les jeunes aient participé à des chantiers visant la valorisation de ce patrimoine local n'a pas suffi à les mobiliser autour de cette problématique pour en faire des « ambassadeurs du territoire » comme initialement imaginé.

- Cet objectif d'insertion a été atteint pour une partie significative des jeunes puisqu'il apparaît que leur participation à l'action les a amenés à se « remettre en mouvement », à réfléchir à un avenir professionnel, à s'engager dans une démarche de mobilité (permis de conduire) et, de manière générale à améliorer leur estime d'eux mêmes, par le biais d'activités utiles à la collectivité et par la confrontation au groupe et à l'extérieur. A la sortie de l'action, près des ¾ des jeunes sont dans une situation plus positive qu'à leur entrée (emploi ou recherche active, formation ou projet, RQTH,...) ce qui semble largement imputable à la qualité de l'encadrement de l'action, notamment dans sa dimension de relation humaine, ainsi qu'à la confrontation au groupe et à l'altérité.
- L'objectif de mobilisation des acteurs a lui aussi été atteint, mais en gardant à l'esprit que cette interconnaissance des professionnels du territoire (animateurs jeunes, éducateurs, personnels des Relais de service publics, conseiller Mission locale) et leurs capacités collaboratives préexistaient clairement à l'action. Ces pratiques ont été à cette occasion renforcées, se traduisant par une réelle efficacité dans le repérage et la mobilisation des jeunes correspondants au profil cible, ainsi qu'à leur accompagnement dans la durée. Certains jeunes correspondant au profil ciblé ont ainsi pu être « approchés » dès le début de l'action, pour y être intégrés quelques mois plus tard, au terme d'une maturation de leur réflexion. A l'issue de l'action, une proportion importante de jeunes a acquis le réflexe du contact avec les professionnels et de leur sollicitation.
- L'objectif de valorisation des jeunes et du territoire à travers des actions liées au patrimoine n'a été, lui, que partiellement atteint. Si les promoteurs du projet ont su rapidement mobiliser une offre locale de « chantiers » de la part d'associations et de collectivités (50 chantiers proposés par plus de quinze structures), ces activités n'ont eu qu'une portée limitée du fait de plusieurs faiblesses :
 - Une insuffisante réflexion pédagogique sur les finalités poursuivies en appui de la progression des jeunes (quels sont les impacts attendus de la participation à telle ou telle activité : apprentissage technique, acculturation au rythme d'une activité, apprentissage du travail collectif, ouverture,... ?) ;
 - Un réflexe insuffisant de valorisation de l'aboutissement de ces chantiers. Malgré quelques initiatives de médiatisation au plan local, toutes les réalisations n'ont pas fait l'objet d'une « réception » par leurs commanditaires, notamment les collectivités, tandis que les associations se sont trouvées

démunies en termes de méthode sur ce point.

- Une articulation insuffisante de ces activités avec les projets des territoires concernés, faute d'une stratégie politique suffisamment établie en termes de valorisation patrimoniale et touristique, laquelle est en cours de réflexion.
- Malgré ces limites, le pilotage partenarial de l'action, basé sur un rythme régulier de comités de pilotage auxquels les représentants des collectivités et institutions ont été assez assidus, a permis de générer une prise de conscience de l'existence d'une problématique de la jeunesse qu'il convenait d'intégrer aux politiques locales de développement. L'évolution positive du regard porté par les responsables locaux sur cette population jeune, jusqu'alors « invisible » ou mal perçue, a nourri cette prise de conscience.

A l'issue de cette action, les responsables locaux et leurs partenaires institutionnels sont en recherche de modes d'action permettant de pérenniser cette mobilisation des jeunes, dans des conditions adaptées aux besoins et aux moyens disponibles.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	11
I. L'EXPERIMENTATION	11
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	11
i. Les objectifs du projet	11
ii. Le public cible	12
iii. Les actions mises en œuvre	12
iv. Les partenaires mobilisés	12
v. La place du projet sur le territoire	13
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	13
vi. Problématique et méthodologie mise en œuvre	13
vii. Validité interne	15
II. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE	17
3. Résultats de l'évaluation	17
i. Les publics touchés par l'expérimentation	17
ii. Les effets du dispositif expérimenté	19
4. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage	24
iii. Caractère expérimental du dispositif évalué	24
iv. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	24
v. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation	25
CONCLUSION GENERALE	26



INTRODUCTION GENERALE

L'action "Les éveilleurs du patrimoine" est portée par la Mission Locale du Lunévillois en partenariat avec trois Communautés de communes de la partie Est de son territoire. Il s'agit d'un territoire rural, relativement excentré vis-à-vis des centres urbains de la Région et ayant connu depuis plusieurs décennies une désindustrialisation significative. Cette action vise le repérage et la mobilisation de jeunes peu ou pas qualifiés et à l'écart des institutions autour d'une action de formation / chantier d'une durée de 5 mois orientée vers la valorisation du patrimoine local. Elle s'est déroulée entre octobre 2010 et février 2012 et a touché une cinquantaine de jeunes de 16 à 25 ans.

I. L'EXPERIMENTATION

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

i. Les objectifs du projet

Les objectifs affichés dans le projet initialement soumis au FEJ et au Conseil général de la Meurthe et Moselle étaient les suivants :

"Mobiliser un large réseau d'acteurs du territoire afin de créer une véritable dynamique en faveur des jeunes de 16-25 ans aujourd'hui sans solution.

Par la valorisation de son environnement patrimonial et touristique, faire du jeune un acteur reconnu en qualité de promoteur de son territoire.

Par l'intermédiaire de chantiers et d'ateliers supports, permettre aux jeunes repérés de se valoriser et de s'engager dans une démarche lui permettant de gagner en autonomie"

Des objectifs opérationnels venaient préciser ces orientations autour de deux axes : restaurer la confiance (estime de soi, mobilité,...) et reconstruire des repères (s'appropriation son milieu, comportement,...).

Cette action poursuit donc des objectifs complémentaires mais de nature très différente (mobilisation des acteurs / promotion du territoire / autonomie). Or les objectifs opérationnels ne déclinent que le versant "autonomie" du projet, ce qui permet de supposer une difficulté à établir les "présupposés d'action" relatifs aux deux premiers axes.

Ces objectifs sont restés ceux de référence au long de l'action, même si les retours faits par les responsables de l'action devant le comité de pilotage ont prioritairement été centrés sur le versant « autonomie », l'objectif « mobilisation d'acteurs » ayant acquis rapidement un caractère d'évidence, du moins dans la mise en œuvre de l'action, alors que la concrétisation de l'objectif de promotion du territoire s'est avérée plus délicate dans son appréhension.

ii. Le public cible

L'action visait des jeunes de plus de 18 ans, de faible (ou d'absence) expérience professionnelle et de qualification, très peu mobiles, et restés à l'écart des institutions à la suite d'une scolarité non aboutie.

Ces caractéristiques visées se sont trouvées confirmées tout au long de l'action.

iii. Les actions mises en œuvre

L'action a reposé sur la mobilisation des jeunes, repérés et orientés par les acteurs socio-éducatifs du territoire (Mission Locale, prévention spécialisée, MSA, animateurs des relais de service public,...) et auxquels a été proposé un "parcours" de 5 mois (durée adaptable), à raison de 20 h hebdomadaires réparties entre 10 h d'ateliers (savoirs de base, mobilité, santé, communication,...) et 10 h de chantiers à dominante environnementale ou patrimoniale. Cette durée moyenne de 430 h était adaptable aux besoins de chaque jeune. L'action pouvait prendre en charge une quinzaine de jeunes en simultané, mais en garantissant une logique d'entrée et sortie permanente.

Les chantiers ont été proposés par les collectivités locales et des associations, et encadrés par un accompagnateur technique (salarié de Familles Rurales Services).

Les ateliers ont été encadrés par un coordonnateur (mis à disposition par un organisme de formation local) et ont mobilisé également des intervenants ponctuels.

Les participants ont été sélectionnés après prescription, information collective et entretien. Ils ont signé un contrat d'engagement avec la Mission Locale (ainsi qu'un règlement intérieur) qui prévoyait une obligation d'assiduité mais également le versement d'une aide mensuelle de 300 € dans le cadre du CIVIS.

Des outils de suivi ont été mis en place, permettant une visibilité de la progression de l'action : planning, tableau d'assiduité, grille d'évaluation des parcours.

iv. Les partenaires mobilisés

Une diversité d'acteurs a été mobilisée autour du projet. On distinguera les niveaux d'intervention suivants :

- Les représentants des institutions financeurs qui assurent le pilotage de l'action : services de l'Etat, Région, Conseil général et collectivités locales (CC du Badonvillois, de la Vezouze et de la Haute-Vezouze).
- Les prescripteurs qui orientent les jeunes vers l'action et qui en suivent le déroulement, ainsi que la progression des jeunes (Conseillers mission locale, équipe de prévention spécialisée, animateurs socio-culturels, animateurs des Relais service de proximité,...).

- Les intervenants opérationnels qui encadrent les jeunes dans l'action (coordonnateur et encadrant technique + intervenants occasionnels)
- Les associations et collectivités locales qui ont proposé des chantiers
- les entreprises locales qui ont accueilli des visites collectives ou des stages courts de découverte.

v. La place du projet sur le territoire

Il s'agit d'une action relativement classique de mobilisation, alternant dimension "pédagogique" et de chantiers, pour des jeunes en rupture d'insertion. L'initiative est issue du volontarisme d'élus locaux et du Conseil général en saisie de l'opportunité de l'appel à projet du FEJ. La mise en œuvre opérationnelle s'est fondée sur l'expérience de la Mission locale et des différents intervenants, sollicités en ce sens.

Bien qu'élaborée dans une certaine précipitation en réponse à l'appel à projet, cette action est apparue tout à fait en phase avec les caractéristiques du territoire, tant en ce qui concerne la problématique avérée des publics cibles, le niveau de collaboration effectif des acteurs locaux et les potentialités d'action dans le domaine patrimonial (une cinquantaine de chantiers différents proposé par 13 associations ou collectivités différentes).

Cette action n'était par conséquent en rien un projet de circonstance.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

vi. Problématique et méthodologie mise en œuvre

Le projet « Eveilleurs du patrimoine » s'inscrit dans l'appel à projets 4 territoires. Deux autres projets sont par ailleurs mis en œuvre dans le cadre de cet appel à projets sur le territoire de Meurthe-et-Moselle. Ils ont pour point commun de viser le développement du partenariat entre acteurs des territoires en vue d'apporter aux jeunes ciblés une réponse mieux coordonnée et cohérente.

La mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse a souhaité que ces trois projets fassent l'objet d'une évaluation confiée à un seul évaluateur dans le cadre d'une procédure nationale de marché public. Le principe d'un marché unique doit permettre d'analyser les facteurs propres à chacun des projets mais également d'identifier si des enseignements communs aux trois projets peuvent être tirés.

Le jugement évaluatif s'articule autour de deux axes d'analyse :

- La mesure de l'efficacité des dispositifs en termes de changements institutionnels et d'amélioration de la coordination des acteurs ;
- L'évolution de la perception des jeunes induite par la mise en place des dispositifs.

Une attention particulière a également été portée à l'influence du contexte local sur la réussite du projet et sur la plus-value de ce dernier pour le territoire dans lequel il s'inscrit.

Cette évaluation vise principalement des finalités normative (estimer l'efficacité des différents types de dispositifs en termes de changements institutionnels, analyser l'amélioration de la coordination et l'évolution du rapport entre les jeunes et les acteurs) et instrumentale (renseigner les pouvoirs publics sur les conditions d'essaimage des différentes pratiques).

Elle se situe essentiellement dans les registres de l'efficacité de la mise en œuvre (notamment en termes d'évolution des modes de faire et de coordination entre acteurs) et de l'efficacité pour les bénéficiaires (sous l'angle de l'évolution de la perception des jeunes).

La mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse n'a pas souhaité que l'évaluation porte sur les effets du projet en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En effet, le projet s'adresse à des jeunes rencontrant des difficultés particulièrement marquées et diverses. Leur parcours d'insertion est souvent long et n'est pas linéaire. Le "passage" par l'action expérimentale est ainsi une étape dans leur trajectoire. Les impacts de celle-ci ne peuvent ainsi être analysés que sur le long terme et au regard de l'ensemble du parcours des jeunes.

Au vu des axes précités une approche qualitative par entretiens a été privilégiée, permettant une analyse axée sur les représentations sociales des parties prenantes du projet d'une part, et de type institutionnel et organisationnel des conditions locales de mise en œuvre du projet (chaînage de décision, rôles et responsabilités, moyens consacrés, qualité et nature du partenariat, gestion des conflits d'intérêts ou de légitimité, engagement des acteurs...), d'autre part. Pour ce faire, des investigations par entretiens individuels et collectifs devaient être conduites à trois moments clés du projet (lancement de l'action, à mi-parcours, à l'issue de l'action). En raison du temps nécessaire à la sélection du prestataire chargé de l'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres de la MAFEJ, la mission a démarré alors que le projet était initié depuis 4 mois environ. Ce décalage par rapport au calendrier de l'action n'a pas permis d'identifier finement quelle était la situation de départ en termes de relations partenariales.

Malgré ce retard, quatre vagues d'investigations ont été conduites :

Une première phase de cadrage et de prise de connaissance du projet a eu lieu en février 2011 : rencontre avec la directrice de la Mission locale et le chargé de mission en charge de l'action, ainsi qu'avec les financeurs principaux (représentants de l'Etat et du Conseil général).

Une deuxième visite sur site a eu lieu les 24 et 25 juin 2011, avec pour objet :

- La conduite d'entretiens individuels avec 5 jeunes participants à l'action ;
- La participation à un comité technique et l'échange avec les principaux professionnels au contact des jeunes (prescripteurs, accompagnateurs, coordonnateur et encadrant technique) ;
- La participation à un comité de pilotage (élus locaux, représentants institutionnels, professionnels et associations partenaires), au cours duquel a eu lieu un débat sur l'avancement de l'action et les perspectives pour la suite.

Une troisième visite sur site a eu lieu du 15 au 18 novembre 2011. Elle a permis :

- De conduire des entretiens individuels avec chacun des trois présidents des communautés de communes concernées, aux fins de recueillir leur point de vue sur la mise en œuvre et les effets de l'action.
- De faire un point détaillé sur l'avancement de l'action (publics, contenus, effets perçus, difficultés éventuelles, partenariats, perspectives) dans le cadre d'une réunion du comité technique.
- De conduire des entretiens individuels ou collectifs avec des représentants d'associations ou d'organismes partenaires (Croc Blanc, Clubs Vosgiens, Syndicat mixte des Pays du lac), aux fins d'appréhender les motivations de leur implication dans le projet et leur perception de la collaboration mise en œuvre.
- De conduire des entretiens individuels avec 7 jeunes (3 jeunes filles et 4 jeunes hommes) ayant participé à l'action dans les mois précédents. Les entretiens ont porté sur leur parcours antérieur à l'action, sur leur perception de l'action, de son contenu, de ses limites et acquis, et sur leurs perspectives à l'issue de cette action.

Une dernière visite sur site a eu lieu les 23 et 24 février 2012, soit dans les derniers jours de l'expérimentation, avec pour objet :

- Une série d'échanges avec les responsables de la structure porteuse et le coordonnateur de l'action, aux fins de recueillir des éléments de bilan « à chaud ».
- La conduite d'entretiens avec 6 autres jeunes participants à l'action (2 jeunes filles et 4 jeunes hommes).
- La conduite d'entretiens avec les représentants du Conseil général, d'une part, et de la Région, d'autre part.
- La présence lors d'une réunion publique de clôture de l'action, en présence de ses responsables, participants, partenaires opérationnels et institutionnels.

En complément de ces investigations, des données de suivi actualisées ont été recueillies au fur et à mesure de l'avancement de l'action.

vii. Validité interne

Si le protocole d'évaluation n'a pas été construit avec le porteur de projet lors de la conception de l'action (du fait de la procédure d'appel d'offres nationale ici privilégiée), la collaboration entre porteur de projet et évaluateur a permis d'accéder à l'ensemble des ressources utiles à l'évaluation ainsi qu'aux interlocuteurs ciblés pour la conduite des entretiens. L'échantillon de bénéficiaires visait notamment la représentativité d'une diversité de situations.

Les données recueillies (éléments de bilan sur la réalisation de l'action), les entretiens avec les parties prenantes impliquées dans le projet, les entretiens avec les bénéficiaires ainsi que la participation à différents temps de réunion (en position d'observateur) constituent autant de faisceaux d'indices qui permettent, une fois les informations croisées, de construire un jugement évaluatif sur chaque projet qui soit le plus robuste possible. En effet, les conclusions évaluatives mentionnées dans le rapport sont celles reposant sur des indices suffisamment nombreux et convergents pour que celles-ci puissent être considérées comme valides.

Néanmoins, compte tenu de la « volatilité » des jeunes bénéficiaires, le nombre exact d'entretiens prévus n'a pu être réalisé (17 au lieu de 20) et la sélection pas aussi rigoureuse que souhaitée (le facteur de disponibilité, lors de chaque visite, s'est avéré souvent

déterminant). Pour autant, ces limites n'altèrent pas, du point de vue de l'évaluateur, la valeur des analyses, les informations recueillies étant assez rapidement récurrentes.

La mise en perspective des conclusions évaluatives propres aux différentes actions de l'appel à projets 4 territoires, réalisées dans des contextes très divers a enfin permis d'isoler le ou les facteurs explicatifs déterminants de la réussite ou non réussite des expérimentations.

Cette analyse qualitative comparative fait l'objet d'une note d'analyse transversale portant sur les 3 projets meurthe-et-mosellans et sur 4 projets val d'oisiens¹ du même appel à projets. Elle permet d'apprécier les configurations spécifiques dans lesquelles les effets ont été ou non observés ainsi que les modalités de mise en œuvre qui se sont révélées efficaces ou non en présence de tel ou tel élément de contexte.

¹ ITINERE Conseil a réalisé, dans le cadre d'un deuxième marché public, l'évaluation des 4 projets du Val d'Oise financés dans le cadre de l'appel à projets 4 territoires.

II. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

3. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

L'action prévoyait la participation simultanée de 15 jeunes de 16 à 25 ans pour une durée moyenne de 5 mois, soit un public potentiel de 45 jeunes sur la durée de l'action.

A l'issue de l'action (fin février 2012), 48 jeunes avaient participé à l'action, sur des périodes de **durée variable** (entre 3 et 71 semaines), avec une moyenne de 18,6 semaines, c'est-à-dire inférieure aux 21,6 semaines visées. Les sorties (anticipées ou non) se sont faites pour des motifs très variés : déménagement, entrée en formation, contrat de travail, ou parfois abandon. Cette variabilité des durées témoigne d'une approche souple dans l'accompagnement des parcours des jeunes, par la saisie d'opportunités, ou par leur prolongation lorsqu'elle apparaissait pertinente. Dans quelques rares cas, des jeunes ont pu quitter l'action pour y revenir ensuite.

Sur la globalité de l'effectif, l'**âge moyen** est de 20,2 ans et n'a pas significativement évolué au fil des entrées successives. Tout au plus peut on noter l'entrée en novembre 2011 d'un mineur de 16 ans, alors que les écarts d'âge jusqu'à présent constatés se situaient entre 18 et 24 ans.

Les jeunes filles n'ont représenté que 27% de l'effectif global. Cette faible proportion, davantage marquée dans les premiers groupes (< 20 % des entrées jusqu'à juin 2011), avait suscité des interrogations lors du Comité de pilotage de juin 2011. Elle s'est trouvée par la suite corrigée, avec 7 jeunes filles sur 15 dans la dernière vague d'entrées, vraisemblablement du fait d'une attention particulière des prescripteurs en ce sens.

L'origine géographique des participants est également répartie entre les trois territoires partenaires, puisque 15 jeunes étaient domiciliés dans la CC du Badonvillois, 16 dans la CC de la Vezouze et 17 dans la CC de la Haute-Vezouze.

Les jeunes intégrés à l'action présentaient les caractéristiques des publics initialement visés, à savoir des jeunes sortis du système scolaire depuis plusieurs mois ou années, sans qualification², vivant le plus souvent au domicile de leurs parents, peu mobiles et sans perspective... Ce profil et cette situation de « latence » ont été confirmés par chaque vague d'entretiens individuels réalisés avec des jeunes participants.

² Les données précises quant au niveau de qualification des participants ne sont toutefois pas disponibles.

Adhésion du public ciblé au dispositif

L'un des présupposés de l'action était l'existence, sur le territoire concerné, d'un certain nombre de jeunes non insérés sur le plan professionnel et peu autonomes, en distance vis-à-vis des acteurs professionnels susceptibles de les aider, et qu'il convenait par conséquent « d'aller chercher ».

Un deuxième présupposé était que la participation de ces jeunes à l'action pourrait modifier leur relation à ces acteurs et aux institutions qu'ils représentent, indépendamment des résultats immédiats en termes d'insertion à l'issue de l'action.

Un troisième présupposé était que les formes et objets de mobilisation proposés (chantiers en lien avec le patrimoine, notamment) pourraient susciter chez les jeunes un sentiment d'appartenance à leur territoire de vie, lui-même support de leur développement personnel.

Le premier de ces présupposés s'est tout à fait vérifié au sens où les professionnels du territoire (conseillers Mission locale, animateurs des Comités d'animation jeunesse du territoire et animateurs des Relais service public, équipe de prévention spécialisée), se sont mobilisés, en croisant notamment leurs informations, afin d'identifier et de mobiliser les jeunes ainsi repérés pour participer à l'action. Ces jeunes correspondaient au profil visé. Cette forme d'action a été efficace car les 49 jeunes intégrés l'ont été sur la base d'une confiance faite à l'un ou l'autre des professionnels qui les ont touchés. Pour certains d'entre eux, la proposition leur a été faite dès le démarrage de l'action, mais leur décision n'est intervenue que plusieurs mois après, au terme d'une maturation de leur réflexion, et souvent au vu des témoignages des premiers participants. Enfin, les responsables de l'action ont constaté sur les derniers mois un certain nombre de candidatures parvenues spontanément (y compris hors cadre : > 25 ans, ou hors territoire), induites par le bouche à oreille, et qui témoignent d'une certaine visibilité et attractivité de l'action localement. Sur le plan pécuniaire, les jeunes ont bénéficié d'une allocation versée dans le cadre du CIVIS. Les entretiens ont montré que cette ressource était pour certains un argument déterminant pour intégrer l'action, notamment avec une finalité de financement du permis de conduire, mais qu'elle semblait assez neutre pour d'autres, qui avaient pris l'habitude depuis plusieurs mois ou années de « se débrouiller », en l'absence de ressources officielles.

Le deuxième présupposé (modification sur la relation aux institutions) s'est également vérifié, quoique de manière moins systématique, car il est apparu qu'un certain nombre de jeunes, à l'issue de leur passage dans l'action, ont rétabli une relation avec la Mission locale, ou d'autres professionnels, afin de bénéficier de l'aide souhaitable pour la poursuite de leur parcours. Quelques uns néanmoins ont « disparu des radars », souvent dès le moment de leur abandon de l'action. Néanmoins, les abandons réels, c'est-à-dire n'étant pas motivés par une perspective particulière (emploi, formation, déménagement,...) ont été marginaux.

Le troisième présupposé (appartenance au territoire) s'est nettement moins vérifié, du fait d'une certaine imprécision quant aux attendus en ce domaine, et d'une faiblesse de la prise en compte de cette dimension dans la mise en œuvre de l'action (faible articulation des contenus de l'action avec les initiatives portées sur le territoire et effort limité de valorisation des réalisations des jeunes). En outre, les acteurs locaux ont pu développer des

points de vue et propos parfois paradoxaux à ce sujet, oscillant entre une incitation des jeunes à s'investir sur leur territoire et une reconnaissance de l'intérêt pour eux d'une mobilité qui leur faisait défaut, dans un territoire offrant peu de perspectives.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

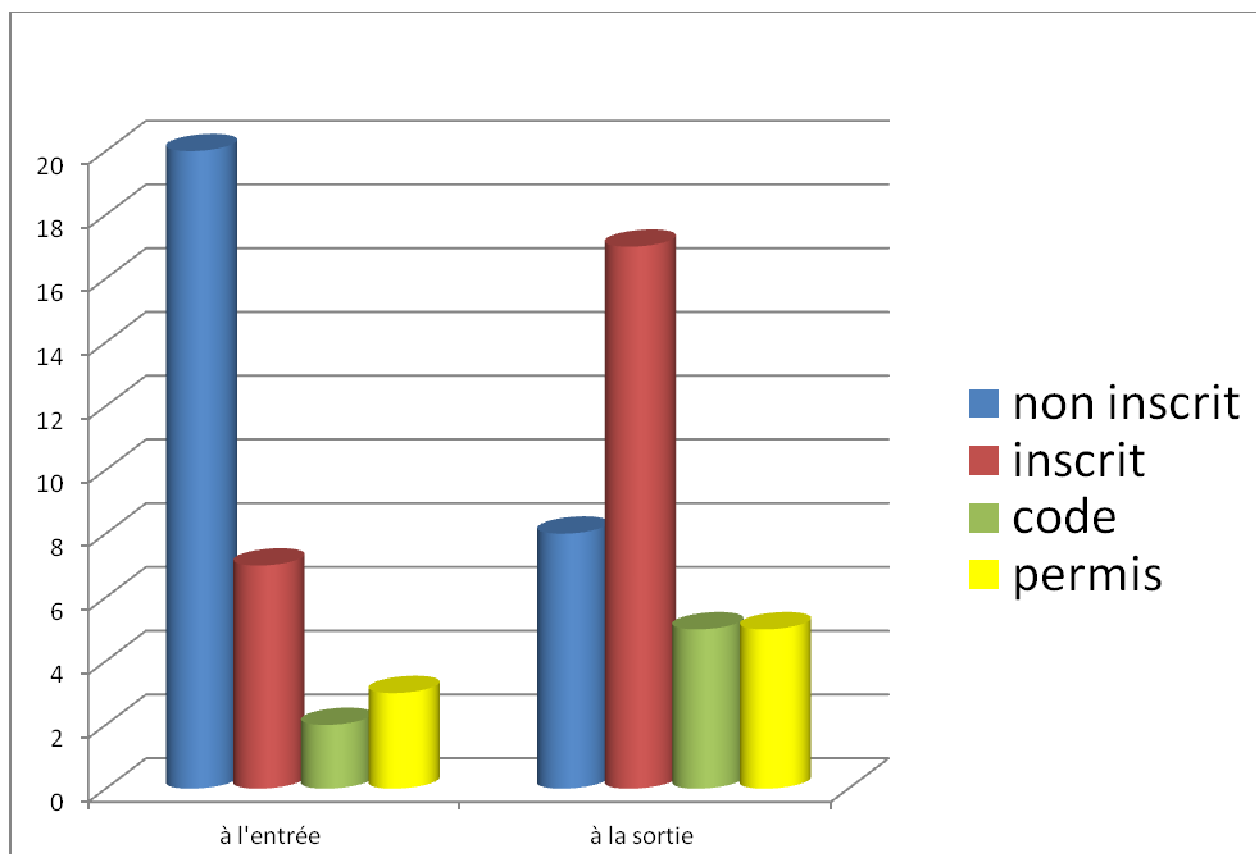
Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Le relevé des situations fait par les responsables de l'action au moment de sa clôture fait apparaître les éléments suivants :

- 9 jeunes sont entrés en formation ou sont en attente de l'être, selon des modalités diverses (apprentissage, compétences clefs, AIP mobilité, pré qualification, E2C,...).
- 15 sont en emploi, dont 5 en CDI, 8 en CDD et 2 en Service Civique ;
- 11 sont en recherche d'emploi
- 2 sont en cours de RQTH
- 2 sont en situation de grossesse
- 9 sont perdus de vue

Par ailleurs, 9 jeunes (au contact ou perdus de vue) ont déménagé à l'extérieur du territoire, pour des motifs divers (suivi de conjoint, opportunité d'emploi, retour vers famille,...)

En termes de mobilité, l'action a également eu un impact positif pour une partie significative des jeunes, puisqu'ils sont une quinzaine à avoir vu leur situation progresser vis-à-vis du permis de conduire, comme l'illustre le graphique suivant.



Source : Mission Locale

Ces données mettent en évidence le caractère remobilisateur de l'action pour des jeunes ayant connu préalablement des parcours « erratiques » de plusieurs mois ou années. Pour certains, le seul fait de réengager une recherche active d'emploi, parfois assortie d'un gain d'autonomie (passage du permis de conduire), constitue un véritable progrès au regard d'une situation antérieure marquée par le découragement ou l'isolement. Pour d'autres, le fait d'avoir été intégrés, ou positionnés, dans l'Ecole de la deuxième chance à l'issue de l'action montre que cette remobilisation peut également jouer dans le sens d'un « raccrochage » scolaire.

A l'issue de l'action, quelques jeunes demeurent néanmoins sans perspective ni projet, mais sans qu'il soit possible de savoir si cette action aura apporté une pierre de plus à un processus parfois long de maturation, ou aura été, au contraire « transparente ».

Illustration : Y. a 19 ans. Il a interrompu un bac Pro dans un domaine qu'il n'avait pas vraiment choisi. Habitant chez ses parents, il a ensuite cherché du travail durant plusieurs mois mais se trouvait handicapé par sa timidité. Le conseiller de la mission locale lui a ensuite proposé de participer aux « Eveilleurs du patrimoine », ce qu'il a fait entre octobre 2010 et mars 2011. Il y a particulièrement apprécié les sorties à Metz ou à Nancy, les chantiers, les ateliers de technique de recherche d'emploi et les stages en entreprise.

Il a pu passer son permis de conduire et ensuite acheter une voiture. A la suite de l'action, il a trouvé un travail en CDD à Center Parc en mai et juin.

Il est depuis à nouveau en recherche d'emploi et a des RV réguliers avec la mission locale, mais il considère « *qu'il a plus d'assurance en lui* » et que l'action « *l'a remis dans le bain de la recherche d'emploi.* »

Effets attendus et effets induits/inattendus

Les effets de ce type d'action ne peuvent s'apprécier qu'au seul regard de l'insertion professionnelle constatée à son terme, même si cette dimension est essentielle. Aussi, les témoignages recueillis, tant auprès des professionnels au contact des jeunes que des jeunes eux-mêmes, mettent en évidence un certain nombre d'acquis positifs, qui peuvent contribuer, plus ou moins directement, à cette insertion ou à cette maturation :

- L'effet le plus explicitement souligné par beaucoup de jeunes est l'ouverture permise par la participation à l'action : découverte de l'environnement urbain par le biais des visites à Metz ou à Nancy, découvertes de domaines d'activité à l'occasion de visites d'entreprises, découverte d'activités jamais pratiquées (ex. maçonnerie), mais également découverte de ses propres capacités à effectuer des travaux physiques ou en extérieur, ou encore de l'intérêt au travail collectif. Pour certains, se décrivant comme étant jusqu'alors renfermés ou timides, l'action a eu des effets indéniables en termes de sociabilité.
- Les effets de cette confrontation aux exigences d'une activité physique sont également soulignés par les responsables des associations ayant accueilli des chantiers. Ils notent des effets positifs constatés en termes de manifestations d'intérêt, de capacité de concentration, de persévérance ou de résistance à des

travaux difficiles,... même si ces constats sont inégaux selon les jeunes : certains restent peu motivés.

- Les témoignages concordent également sur le constat d'une absence de différenciation H/F dans la mobilisation sur les tâches techniques ou pénibles, ce que corroborent les témoignages de jeunes filles manifestement ravies d'avoir eu l'occasion de s'essayer à des tâches généralement dévolues aux hommes.
- Un autre effet positif de l'action sur les parcours des jeunes est la possibilité ainsi offerte d'une ressource financière, fut-elle modeste, durant plusieurs mois. Pour certains, ce revenu est apprécié comme un gain d'autonomie vis à vie de la famille et pour d'autres comme la possibilité d'engager ou de finaliser le permis de conduire. Quelques uns indiquent d'ailleurs cette possibilité de passer le permis comme leur motivation principale pour participer à cette action.
- Les apports en termes de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, ...), mais également le soutien apporté par le coordonnateur dans les démarches, constituent également un acquis apprécié par le plus grand nombre, lequel fait sens avec les suites positives constatées chez une partie significative du public. Cet accompagnement au quotidien par le coordonnateur, permettant réassurance et soutien dans les démarches, semble avoir en outre un effet à terme de « rattachement » avec les institutions ou les professionnels du territoire : ceux qui n'ont pas de solution à l'issue de l'action témoignent ainsi du maintien de contacts plus ou moins réguliers avec les professionnels, et notamment la mission locale.
- Vis-à-vis du contenu de l'action, et notamment de sa visée patrimoniale, les jeunes interrogés manifestent une sensibilité au fait d'avoir eu une contribution utile au territoire, susceptible de modifier l'image des habitants à leur endroit. La plupart se montrent également sensibles à la valorisation de leur travail, même si c'est parfois pour regretter que celle-ci n'ait pas été à la hauteur de leurs attentes (absence de visites de responsables, travaux inachevés,...). Cette sensibilité fait lien avec les constats opérés par tels ou tels professionnels sur le fait d'un meilleur respect des aménagements dès lors que les jeunes « éveilleurs » y ont contribué.
- Au final, les jeunes manifestent une forme d'appartenance à un groupe, ou plutôt à une « entité » (« les éveilleurs »), qui se caractérise avant tout par son implication locale (rendre service) porteuse de reconnaissance, mais sans lien explicite avec la notion de patrimoine, par ailleurs sans doute trop faiblement « portée » localement pour faire sens aux yeux des jeunes.

Témoignages : « Au début, ça ne me disait rien, et on m'a expliqué. Ils m'ont parlé des chantiers... Je voulais savoir si je serais capable de le faire. Ça m'a appris des choses. J'étais très fière d'avoir réussi à faire des chantiers ! »

« J'ai tout aimé. Je ne voyais pas ma capacité de faire autant que j'ai fait là ! Je ne connaissais pas les éoliennes... Les éoliennes, ça m'a passionné ! »

« Vers la fin, je parlais à plus de monde qu'au début. En général, j'aime pas parler, et Gilles me disait : il faut parler aux autres ! »

« L'avantage, c'est qu'on est mieux vu par les habitants car ils ne disent plus : ils cassent tout ».

« Les gens nous jugent sur les apparences ! Je ne suis pas un voyou : ils ont été contents de moi. »

Gouvernance et coordination d'acteurs

Le déroulement de l'action a fait l'objet d'un suivi par les différents partenaires dans le cadre de deux instances différentes :

- les représentants institutionnels (Communautés de communes, Département, Région, Etat et CAF) ont siégé dans un comité de pilotage, dont les ordres du jour étaient alimentés par la présentation de l'avancement de l'action par ses responsables (Mission locale, coordonnateur et encadrant technique) en présence d'autres professionnels au contact des jeunes (prévention spécialisée, CAJT, RSP) et de représentants des associations partenaires. Ce comité s'est réuni à cinq reprises durant l'action.
- les responsables opérationnels de l'action et les professionnels au contact des jeunes se sont réunis par ailleurs régulièrement en « comité technique », afin de faire le point sur le déroulement de l'action et sur les parcours de jeunes. Ce sont ces professionnels qui ont alimenté l'action en y orientant des jeunes depuis son démarrage.

Les conditions de ce partenariat semblaient par conséquent optimales.

Pour autant, et sans doute du fait des conditions « précipitées » de réponse à l'appel à projet et de lancement de l'action, quelques limites sont apparues en termes de pilotage et de partenariat :

En premier lieu une insuffisante clarification préalable des finalités des chantiers, dont on pouvait attendre des effets en termes de mobilisation des jeunes (se lever le matin, faire des efforts et se dépasser), de sociabilisation (travail collectif et apprentissage de l'interdépendance), d'apprentissages de gestes techniques, de développement des capacités de conceptualisation, ou encore d'application de notions revues en remise à niveau,... Ces finalités, non exclusives les unes des autres, sont restées peu explicites ou en tout cas insuffisamment partagées entre le coordonnateur, l'encadrant technique et les associations, lesquelles se sont interrogées et ont déploré manquer d'indications à ce sujet.

De manière plus générale, ces associations se sont interrogées sur leur place dans le projet, exprimant le souhait d'être davantage impliquées dans l'action, d'être associés à une réflexion sur les tâches, d'imaginer des actions de valorisation concertées, et enfin de bénéficier d'un retour d'informations sur le devenir des jeunes.

Cette valorisation des actions a fait l'objet de plusieurs initiatives médiatisées et appréciées, mais n'a pas revêtu un caractère systématique à l'occasion de chaque « livraison » de chantier, alors même qu'il s'agissait explicitement d'un objectif du projet. Cet effort de valorisation n'a pas constitué un « réflexe » suffisant de la part des responsables, politiques ou techniques, de l'action. Les associations, elles mêmes sensibles à cette question (faire des chantiers finis et visibles) se sont avouées démunies sur la méthode.

Enfin, la contribution des professionnels du territoire s'est avérée inégale, limitant de fait les possibilités de réaliser certains des ateliers ou sorties initialement prévus.

Malgré la régularité des instances précitées, le coordonnateur s'est trouvé au final assez seul « aux manettes » pour la programmation des actions (en binôme avec l'encadrant technique, mais avec lequel des tensions sont apparues), limitant la capacité de faire un lien

suffisant avec l'actualité ou les potentialités du territoire. On peut également considérer que l'implication des communautés de communes, à travers la fonction de leurs agents de développement, aurait gagné ici à être davantage affirmée. D'une manière implicite, le porteur du projet (la Mission locale) s'est trouvé investi de ce rôle de mise en articulation de l'action avec d'autres composantes du développement du territoire (tourisme, patrimoine,..) alors même que cela ne correspondait pas à ses compétences ni ses missions.

C'est dans ce contexte que s'est également manifestée l'ambiguïté « originelle » de la notion de patrimoine (les « éveilleurs du *patrimoine* »), pouvant être entendue au sens classique (historique) ce qui suppose un intérêt sans doute plus manifeste des collectivités sur ce point, ou au sens plus large de ce qui concourt à la valorisation du territoire, notamment dans une dimension touristique (embellissement, équipements de loisirs).

De ce point de vue, les priorités exprimées par les représentants des trois Communautés de communes impliquées ne se sont recoupées qu'en partie. S'ils se sont accordés sur la nécessité de mobiliser les jeunes du territoire dits « invisibles » et de valoriser leur implication, la contribution attendue de l'opération est variable en fonction des centres d'intérêt ou des perspectives de développement propres à chaque sous-territoire : en tendance, valorisation des richesses patrimoniales pour la CC de Haute-Vezouze, contribution aux aménagements à vocation touristique (station éco-touristique) pour la CC du Badonvillois, articulation avec le développement des projets d'infrastructure, ou des industries énergétiques, pour la CC de la Vezouze. De ce point de vue, l'action s'est déroulée dans le contexte d'une politique locale de développement pouvant encore être affinée ou unifiée.

Au final, et malgré ces limites évoquées, l'un des effets les plus sensibles est celui d'avoir mis en lumière dans la « gouvernance » territoriale l'intérêt et la nécessité d'une politique jeunesse partagée, notamment entre les collectivités (EPCI, Département, Région), alors même que cette problématique avait tendance à être occultée. Le pilotage de l'action en lui-même a constitué cet espace privilégié de prise de conscience, alimenté en cela par les retours positifs sur les réalisations concrètes de jeunes.

C'est cette visibilité de la problématique « jeunes » qui a vraisemblablement servi de cadre au renforcement de la collaboration des professionnels autour des jeunes, par la démultiplication constatée de leur capacité collective à repérer et à mobiliser les jeunes dans l'action, dessinant ainsi ce que peut être une approche concertée entre institutions responsables des volets insertion, prévention et animation d'une politique territoriale de la jeunesse.

La conduite de l'action a également permis de traiter concrètement la problématique de la mobilité des jeunes, jusqu'alors perçue comme importante mais sans que des initiatives structurées aient pu voir le jour.

4. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

iii. Caractère expérimental du dispositif évalué

La dimension expérimentale de l'action « Eveilleurs du patrimoine » tient à deux aspects assez distincts :

En premier lieu le fait que n'existait sur l'est lunévillois aucune offre comparable de mobilisation de publics jeunes « en distance » des institutions, même si ce type d'action existe, sous des formes diverses, sur un grand nombre de territoires. L'action a ainsi confirmé l'intérêt d'une telle mobilisation concertée, en amont des dispositifs plus courants portant sur les savoirs de base, le projet professionnel, voire la pré qualification.

En second lieu, l'articulation souhaitée entre une action de mobilisation / insertion et la préoccupation patrimoniale, entendue ici non seulement comme un support d'activités mais également comme un vecteur de développement personnel, d'appartenance territoriale mais également de développement local³.

iv. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

L'intérêt de l'action « Eveilleurs du patrimoine » est fortement lié au contexte local de sa mise en œuvre, marqué par un territoire rural, excentré et victime de désindustrialisation, des jeunes caractérisés par leur isolement, souvent soumis à une certaine emprise familiale (malgré tout souvent bienveillante), d'un défaut de mobilité et d'une absence d'ambitions. De ce point de vue, ce « paysage » est plutôt caractéristique des territoires ruraux excentrés, il a peu à voir avec les quartiers sensibles, par exemple.

Dans un tel contexte, le système d'acteurs est caractérisé par une forte interconnaissance et capacité collaborative, pragmatique et sans primat des statuts ou des fonctions. Cette capacité collaborative est ici paradoxalement plus forte que dans certains territoires moins étendus et au système d'acteurs plus dense. Néanmoins, elle ne saurait être corrélée à ce type de territoire, d'autres facteurs pouvant entrer en ligne de compte.

La dimension « patrimoniale » du projet, illustrative d'une logique de développement local⁴ et portée par une « intuition » politique, a pu avoir cours sur d'autres territoires pour partie

³ A noter qu'en 2007 avait été mis en place un dispositif (« Vitruve ») visant à articuler des objectifs de développement touristique et d'insertion d'allocataires du RMI, sur quelques sites de ce même territoire. Cette action, qui n'avait pas eu de suites à l'époque, préfigurait en quelque sorte le concept des « éveilleurs du patrimoine ».

⁴ Cette notion est à entendre ici comme une approche visant à articuler, sur un même territoire, l'action publique et associative relevant de différentes thématiques, dans une finalité de cohérence et de démultiplication de ses effets.

comparables (on pense ici à la dynamique impulsée autour de l'Ecomusée du Creusot dans les années 80), tout en étant le fait du volontarisme d'un élu (ici le président de l'une des communautés de communes) mais sans garantie d'adhésion suffisante de ses pairs et partenaires.

Transférabilité du dispositif

L'action a démontré ici son intérêt en termes de repérage et de mobilisation des jeunes, notamment pour ceux qui s'étaient trouvés dans une posture de « latence » que rien ne semblait pouvoir bousculer.

De ce seul point de vue, la transférabilité de ce type d'action sur des territoires sociologiquement proches semble tout à fait réaliste, à la condition d'un minimum de stabilité et de volontarisme des professionnels locaux (et de ceux qui les emploient).

L'existence d'un tissu associatif et de collectivités pourvoyeur de chantiers diversifiés est également une condition à prendre en compte.

Les limites à cette transférabilité tiennent spécifiquement à la dimension recherchée en termes d'articulation avec une « politique » locale du patrimoine. En effet, si l'on veut que cette articulation se concrétise d'une part, et produise des effets sur les participants et pour le territoire d'autre part, alors il convient d'être vigilant sur au moins deux points :

- Un temps de maturation du projet qui permette de confronter préalablement les visions des différents partenaires aux fins de clarifier un tel objectif. Une telle ambition ne peut en effet se fonder sur des malentendus.
- Une véritable ingénierie locale du développement qui permette de ne pas faire reposer sur le seul organisme porteur de l'action, la charge de l'articulation de celle-ci avec les autres composantes potentiellement fécondes du développement local. La question des ressources locale, notamment humaines, est ici essentielle.

Enfin, la question du changement d'échelle doit prendre en compte la nécessaire limitation du territoire d'application à celui d'un bassin de vie « vécu », c'est-à-dire d'interconnaissance (qui ne se résume pas à une indication de superficie), dont on a vu qu'elle était aussi essentielle dans les rapports entre professionnels, dans la capillarité des jeunes, dans la capacité d'un nombre significatif d'habitants à percevoir les effets de l'action sur leur environnement, ou encore celle des médias locaux à les relayer.

v. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

La mission d'évaluation ayant débuté alors que le projet était initié depuis plusieurs mois, l'évaluateur n'a joué aucun rôle dans la phase de construction du projet.

La remise de rapports intermédiaires à différentes étapes du projet a pu influencer sur la conduite de l'action mais de manière limitée. Les responsables de l'action se sont notamment montrés réactifs sur deux points : le constat initial d'un déséquilibre H/F dans le recrutement des jeunes, et par la suite la nécessaire formalisation d'outils de suivi de l'action plus adaptés pour rendre compte des évolutions des publics.

CONCLUSION GENERALE

L'action « les éveilleurs du patrimoine » a démontré ses apports pour plusieurs dizaines de participants : jeunes de 18 à 25 ans, non qualifiés, vivant dans un relatif isolement en milieu rural excentré et marqué par la déprise industrielle, peu mobiles et attentistes, et pour certains d'entre eux sujets à des problématiques de santé, familiales,...

Le volontarisme et le pragmatisme du réseau d'acteurs de l'insertion, de l'éducation et de l'animation, et des institutions ou collectivités qui les emploient, a permis de valider le présupposé de la possibilité de repérer et de mobiliser ces jeunes dans une action, souple dans sa mise en œuvre, qui a permis à nombre d'entre eux de ré envisager un avenir.

Toutefois, la relative précipitation qui a caractérisé la mise en œuvre de l'action en réponse à l'appel à projet du FEJ, a altéré les potentialités de l'action relatives à l'autre objectif que constituait l'articulation avec des actions à visée patrimoniale, à la fois comme support d'activités et comme vecteur de développement. L'absence d'objectifs suffisamment partagés et le défaut d'ingénierie en la matière n'ont pas permis véritablement d'atteindre cet objectif.

Pour autant, on notera que les jeunes ne sont pas tous restés indifférents à cette question de leur relation au territoire. Elle est pour certains d'entre eux exprimée non pas au sens où l'action aurait fait d'eux des ambassadeurs d'un territoire promis à une exploitation touristique des richesses patrimoniales (vision sans doute trop « naïve »), mais au sens où les chantiers réalisés ont contribué à revaloriser leur image aux yeux d'habitants parfois enclins à juger les jeunes à l'aune de leurs incivilités.

On notera également que les instances mises en place pour suivre la réalisation de l'action ont également permis d'évoquer, entre représentants des collectivités locales et de leurs partenaires, des perspectives de développement, à tout le moins de formes d'action publique, mêlant des préoccupations environnementales, touristiques, patrimoniales, mais également sociales et éducatives, susceptibles de se traduire à l'avenir dans un projet de territoire.

Il est donc de ce point de vue probable que cette expérimentation, dont les promoteurs recherchent actuellement les moyens de sa poursuite, sans doute sous une forme plus modeste mais pérenne, laissera sur ce territoire des traces multiples et de nature différente.

L'enjeu de la poursuite est de ne pas perdre les bénéfiques de la dynamique engagée, tout en se donnant le temps de tirer les enseignements utiles de cette expérimentation pour définir un mode d'action adapté aux besoins (vivier de jeunes potentiellement concernés) et aux possibilités budgétaires (hors du soutien du FEJ).



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>